

23 juin 2021 -12:26

La Commission européenne donne son feu vert au Plan pour la reprise et la résilience de la Belgique

La Commission européenne a validé le Plan pour la reprise et la résilience Relance de la Belgique. Pour marquer cette occasion, Ursula von der Leyen, présidente de la Commission européenne, a assisté à une cérémonie officielle dans les locaux de Be Central, le campus du numérique niché au cœur de Bruxelles. Les plans de relance belges misent largement sur l'économie verte et numérique.

La cérémonie officielle s'est déroulée en présence du Premier ministre Alexander De Croo, des ministres-présidents des Régions et des Communautés et du secrétaire d'État pour la Relance Thomas Dermine.

Ursula von der Leyen, présidente de la Commission européenne : « Aujourd'hui, la Commission européenne a décidé de donner son feu vert au Plan de relance et de résilience de la Belgique. Doté d'un financement de 5,9 milliards d'euros au titre de NextGenerationEU, dont la moitié est consacrée à nos objectifs climatiques, le plan belge contribuera à construire un avenir plus vert et plus numérique pour tous. Nous accompagnerons la Belgique tout au long du processus pour garantir que la vision contenue dans ce plan devienne réalité. »

Alexander De Croo, Premier Ministre : « Ce Plan de relance que la Commission européenne célèbre aujourd'hui est une opportunité unique pour la Belgique et pour tous les talents de notre pays de sortir plus forts du coronavirus, en prenant le virage d'une croissance plus durable, numérique et orientée vers les secteurs et les métiers d'avenir. Le fait que nous bâtissons cet avenir ensemble, unis, en tant qu'Européens, solidifie encore cette démarche. »

Thomas Dermine, secrétaire d'Etat à la Relance : « C'est l'aboutissement d'un processus de travail intensif et constructif entre toutes les entités du pays. Personne ne croyait en nous. Nous avons commencé en retard par rapport aux autres pays Européens et nous sommes parmi les premiers sur la ligne d'arrivée. Il s'agit d'une contribution importante pour engager notre pays dans la transition vers une société plus durable et plus juste. »

Construire un avenir vert et numérique

Le coût total des mesures du plan se chiffre à 5,925 milliards et se déploie via 85 projets d'investissement et 36 projets de réforme.

Le plan remis par la Belgique est plus « vert » que le minima imposé par la Commission européenne (50% par rapport à 37% imposé). Il dédie aussi plus de moyens au digital que le seuil minimal (27% par rapport à 20%).

Des projets qui ont un impact à court terme

- 58% des montants alloués concernent des projets d'infrastructures comme la rénovation de bâtiments dont des écoles, la construction de réseaux d'énergie de nouvelle génération pour le captage du CO2 et le transport de l'hydrogène, la rénovation et la construction d'infrastructures de transport (essentiellement cyclable et ferroviaire) ou l'infrastructure digitale (5G, fibre optique).

- 26% concernent des projets de formation et de capital humain (création de nouveaux centres/hubs de formation, mise en place de nouvelles mesures d'accompagnement des demandeurs d'emplois, amélioration de la performance des systèmes éducatifs, etc.).
- 28% % concernent des projets de digitalisation notamment dans l'enseignement, dans la justice ou dans des applications de la sécurité sociale.
- 13% concernent des projets de recherche et développement dans des technologies d'avenir pour renforcer et capitaliser sur l'excellence belge (comme la médecine nucléaire, le spatial et l'aéronautique, l'intelligence artificielle...).

Une collaboration intense

Le Plan pour la reprise et la résilience de la Belgique est le fruit d'un travail de coordination interfédérale qui a débuté au mois d'octobre.

Des dizaines de sessions de travail ont rassemblé les porteurs de projets dans le but d'échanger sur le contenu des mesures et d'assurer une cohérence au niveau interfédéral pour chaque axe du plan. De nombreuses réunions ont eu lieu entre les experts techniques de la Commission européenne et les porteurs de projets dans le but d'échanger sur la pertinence des mesures au regard des CSR adressées à la Belgique.

Élio Di Rupo, ministre-président de la Région wallonne : « Je me réjouis que la Commission ait donné son feu vert à la concrétisation du Plan belge de la facilité pour la reprise et la résilience. Les 21 projets d'investissements et les 4 réformes portées par la Wallonie font la part belle à la transition verte, à la digitalisation, à la mobilité durable, au vivre-ensemble et à la formation des jeunes. Ces projets s'inscrivent pleinement dans le cadre du vaste Plan de relance que mon Gouvernement vient d'initier. En effet, les priorités wallonnes de la facilité pour la reprise et la résilience sont à l'image des ambitions de la Région : faire de la Wallonie une terre pionnière de la transition environnementale, sociale et économique. »

Rudi Vervoort, ministre-président de la Région de Bruxelles-Capitale : « La validation de ce plan national est l'aboutissement d'un travail intense mais aussi un excellent exemple du fédéralisme de coopération que j'appelle de mes vœux. Je me réjouis que nombres de projets, et pas seulement ceux portés par la Région, visent à renforcer Bruxelles dans son rôle de région-capitale. À Bruxelles, les moyens européens nous permettront de financer des projets pour une relance que nous voulons surtout sociale. Je pense par exemple à la rénovation de logements sociaux ou encore à l'équipement numérique des écoles. Je pense aussi aux différents projets qui concernent la jeunesse et notamment leur formation. Soutenir les jeunes qui ont beaucoup souffert durant cette crise, et ce, en collaboration avec les Communautés, est en effet primordial. Ils représentent l'avenir de notre Région, de notre pays et de l'Europe toute entière. »

Jan Jambon, ministre-Président de la Région flamande : « La Flandre a mis de côté 4,3 milliards d'euros pour son Plan de relance « Flemish Resilience ». Un peu plus de la moitié de cet argent provient de fonds européens. Le gouvernement flamand a déjà commencé à mettre en œuvre ce plan. Nous investissons dans pas moins de 180 sous-projets, grâce auxquels la Flandre fera des pas de géant dans les prochaines années dans les domaines de la numérisation, de la transition écologique et de la mobilité durable. »

Pierre-Yves Jeholet, ministre-président de la Fédération Wallonie-Bruxelles : « Le Plan de relance représente une opportunité à saisir pour l'ensemble des gouvernements européens. Les 495 millions

d'euros dévolus à la Fédération Wallonie-Bruxelles permettront de réaliser des projets ambitieux au bénéfice de l'ensemble des Francophones. En misant sur l'amélioration de nos infrastructures scolaires, culturelles, universitaires, sportives,... ainsi que sur l'accélération de la numérisation de plusieurs secteurs, la Fédération a fait le choix d'une stratégie d'investissements durables au bénéfice des générations futures. »

Oliver Paasch, ministre-président de la Communauté germanophone : « Le Plan de relance belge stimulera la mise en œuvre de projets importants en matière de climat, de numérisation et d'enseignement en Communauté germanophone. Grâce à l'implication de tous les niveaux de pouvoir dans l'élaboration du plan, les fonds européens encourageront la promotion d'objectifs durables sur le terrain et le renforcement de la résilience du pays tout entier. »

Alexander De Croo, Premier ministre
Rue de la Loi, 16
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 02 11
<https://premier.be>
contact@premier.be